



# Politique générale et stratégie de développement

Rapport **2018-2019**



Université  
Fédérale

Toulouse  
Midi-Pyrénées

L'article 34 des statuts de l'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées dispose que  
*« Le président présente annuellement devant le conseil d'administration la politique générale et la stratégie de développement qu'il entend mettre en œuvre pour la COMUE. Cette présentation donne lieu à un vote. En cas de défiance exprimée à la majorité des deux tiers des membres du conseil d'administration, le mandat du président cesse de plein droit ».*

Le présent document constitue la deuxième application de cette disposition et vise donc à présenter la politique générale à mettre en œuvre durant l'année universitaire 2019-2020, en s'appuyant sur le bilan de la troisième année de mandat.

<b><u>BILAN DE L'ANNEE 2018-2019</u></b> .....	<b>4</b>
<b><u>RECHERCHE, DOCTORAT, VALORISATION</u></b> .....	<b>6</b>
> RECHERCHE .....	6
> DOCTORAT .....	7
> VALORISATION - RELATIONS ENTREPRISES .....	8
> DIFFUSION DE LA CULTURE DES SCIENCES ET TECHNIQUES .....	9
<b><u>RELATIONS EUROPEENNES ET INTERNATIONALES</u></b> .....	<b>10</b>
> COOPERATION INTERNATIONALE .....	10
> EUROPE .....	10
> MOBILITE .....	11
> LANGUES .....	11
<b><u>FORMATION ET VIE ETUDIANTE</u></b> .....	<b>12</b>
> FORMATION .....	12
> VIE ETUDIANTE .....	14
<b><u>RESEAU DES SITES UNIVERSITAIRES</u></b> .....	<b>15</b>
<b><u>SANTE DES ETUDIANTS</u></b> .....	<b>17</b>
<b><u>NUMERIQUE</u></b> .....	<b>18</b>
<b><u>COOPERATION DOCUMENTAIRE</u></b> .....	<b>19</b>
<b><u>OPERATION TOULOUSE CAMPUS</u></b> .....	<b>20</b>
<b><u>ORGANISATION INTERNE – SERVICES « RESSOURCES »</u></b> .....	<b>21</b>
<b><u>ESOF</u></b> .....	<b>22</b>
<b><u>PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2019-2020</u></b> .....	<b>23</b>

# Bilan de l'année 2018-2019

## UNE ANNÉE POUR CONSTRUIRE L'AVENIR DU SITE

Intervenant après l'annonce de la non-reconquête de l'IDEX en mars, l'année universitaire 2018-2019 était nécessairement une année de transition. Structurée par une double perspective, elle a permis d'une part d'alimenter la réflexion sur l'évolution de la politique de site, à la lumière du nouveau cadre juridique institué par l'ordonnance de décembre 2018, et d'autre part de poursuivre le portage de projets collectifs structurants.

S'agissant de la réflexion sur la structuration de site, elle a été relancée dès l'annonce des résultats de l'IDEX. Une enquête auprès des établissements a effectivement vite fait apparaître une volonté commune de profiter de l'expérience acquise par le travail collectif mené depuis le début des années 2000 pour aller plus loin en partageant de nouvelles ambitions : le renforcement de la visibilité internationale du site, le développement d'une stratégie scientifique structurant une politique commune et l'amélioration de l'efficacité de nos organisations.

Cette importante réflexion a toutefois été ralentie par deux éléments extérieurs : la nécessité d'attendre qu'une gouvernance politique soit élue et installée à l'université Toulouse II Jean Jaurès et le besoin de disposer d'une visibilité sur le cadre juridique expérimental proposé par l'ordonnance, ces deux facteurs essentiels s'étant réalisés en décembre. Relancés pour le rapport d'auto-évaluation que l'UFTMiP devait produire dans le cadre du processus HCERES, les échanges entre membres ont permis d'aboutir à la rédaction d'un texte qui trace des perspectives d'évolution dans le cadre d'une ComUE expérimentale qui a vocation à structurer la suite de la discussion (cf. conclusion de ce rapport pour des précisions de contenu).

Dans le même temps, l'énergie des équipes de l'UFTMiP et des établissements a été consacrée au portage de multiples projets collectifs structurants. Ainsi, dès le mois de juillet, l'accueil d'ESOF 2018, avec plus de 4000 participants internationaux a confirmé les capacités d'organisation et de mobilisation indispensables à la réussite d'un tel événement permettant de valoriser la science et de faire connaître les capacités d'innovation de Toulouse.

Dans le domaine de la vie étudiante, c'est le transfert de l'Université Paul Sabatier à l'UFTMiP du Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS) qui a constitué un important chantier. Prévu par le contrat quinquennal en cours, il s'est réalisé pour le volet administratif et financier au 1er janvier 2019 et sera achevé par le transfert des personnels, après exercice de leur droit d'option, au 1er septembre prochain. Réalisé à niveau de service égal, il va donner lieu, du fait de l'évolution du cadre réglementaire et de la mise en place de la nouvelle Contribution de Vie Étudiante et de Campus (CVEC), à une nouvelle convention constitutive permettant d'améliorer l'offre de services au bénéfice des étudiants et des établissements à compter du 1er septembre prochain.

S'agissant de l'accueil des étudiants internationaux, l'UFTMiP a répondu pour ses membres aux trois appels à projets du programme Bienvenue en France et a obtenu à ce titre 159 000€ en juin 2019 pour renforcer les cours de langues, notamment de Français Langue Étrangère (FLE), pour former les personnels des établissements en anglais afin de faciliter leurs interactions avec les étudiants étrangers et pour instituer des actions de parrainage par les pairs.

Le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) a également proposé son lot de sollicitations désormais habituelles, notamment à travers l'appel à projets « Institut Interdisciplinaire d'Intelligence Artificielle (3IA) ». Présélectionné parmi 12 projets en novembre 2018, le site toulousain a vu son projet Artificial and Natural Intelligence Toulouse Institute (ANITI)

définitivement labellisé en avril dernier aux côtés de Paris, Nice et Grenoble. Il bénéficie à ce titre d'une dotation PIA de 18 M€ pour 4 ans et d'engagements des partenaires industriels au moins égaux afin de faire de Toulouse un centre d'excellence en formation, recherche et innovation dans ce domaine d'avenir.

Une autre réussite est à noter dans le cadre de l'appel à projets « Territoires d'innovation pédagogique – Dispositifs territoriaux pour l'orientation vers les études supérieures », où le projet collectif porté par l'UFTMiP figure parmi les 8 lauréats nationaux et bénéficiera d'un financement – montant encore non communiqué – pour développer un projet de meilleure coordination des acteurs de l'information et de l'orientation au service d'une meilleure réussite des étudiants.

Le renouvellement des 4 Laboratoires d'excellence (LabEx) qui demeuraient à confirmer (CIMI, SMS, Toucan, Tulip) vient conforter le tableau positif d'une année universitaire où tous les projets soutenus par le site ont été victorieux. Il faut espérer que cette série se poursuive avec des résultats similaires en juillet, lors des résultats de l'appel à projets « écoles Universitaires de Recherche 2 », pour lequel 8 projets structurants pour le site toulousain ont été déposés, après un important travail d'articulation avec l'ensemble des « objets PIA » du site dans le cadre de l'élaboration de la stratégie scientifique commune.

Ce bilan justifie pleinement de remercier et féliciter tous les collègues qui, dans les établissements et organismes de l'UFTMiP, se sont mobilisés pour répondre collectivement et de manière innovante aux défis proposés. Leur travail est le facteur clé de ces réussites et un socle sur lequel construire d'autres initiatives.

Ajoutés aux résultats des missions d'animation de la politique de site, de coordination des politiques des établissements et de développement de certaines prestations dont témoigne le volet « bilan » des entrées thématiques déclinées ci-dessous, ces succès constituent autant de briques qui attestent que la dynamique collective existe et trouve aisément à s'exprimer entre les acteurs locaux qui ont appris à travailler ensemble. Elle constitue un ferment essentiel pour nourrir une réflexion institutionnelle désormais affranchie des carcans qui l'ont longtemps limitée. L'ambition qui est au cœur des perspectives qui s'ouvrent pour l'année 2019-2020 peut donc s'appuyer sur des acquis qui sont autant de gage de confiance en un avenir commun.

# Recherche, Doctorat, Valorisation

## > Recherche

### *Réalisé*

---

- > La validation d'une stratégie scientifique de site en collaboration avec les organismes de recherche, autour de 6 axes :
  - > Changements globaux et dynamiques des écosystèmes ;
  - > Transition énergétique et nouveaux itinéraires de la matière ;
  - > Sciences des données et société digitale ;
  - > Régulations, patrimoines, cultures et sociétés ;
  - > Santé et biologie;
  - > Aéronautique, Espace et nouvelles mobilités.
- > Coordination du deuxième appel à projets *École universitaire de recherche*
- > Organisation du forum Interdisciplinarité FACS3I « À la croisée des sciences : Interagissez, Imaginez, Innovez »
- > Labellisation du projet de création d'ANITI, institut interdisciplinaire d'intelligence artificiel dans le cadre de l'appel à projets PIA3
- > Construction d'une offre de service opérationnelle pour l'évaluation HCERES recherche

### *Perspectives*

---

- > Mise en œuvre du projet ANITI
- > Renouvellement du partenariat avec la région Occitanie (soutien à la stratégie scientifique)
- > évolution des modalités d'animation des acteurs
- > Partage de données

## > *Doctorat*

### *Réalisé*

---

- > Préparation de la délivrance du Doctorat par la ComUE (groupe de travail dédié, coordination du diplôme)
- > Réflexion sur une politique partagée sur le Doctorat (ED, DRDV, DREI, DFVE)
- > Redéfinition du mode de participation financière des ED aux actions de l'EDT
- > Programme de formations transversales : offre de formation (intégrant les formations EIS), évaluation, ouverture du séminaire *Les Doctoriales* aux doctorants des Universités LRU et UM
- > Poursuite de carrière : lancement du réseau Toulouse Alumni Docteurs (plus de 1 200 inscrits en mai 2019)
- > Observatoire du doctorat : pilotage enquête MESRI à 3 ans, enquêtes à 1 an et 5 ans

### *Perspectives*

---

- > Diplomatation du Doctorat par l'UT : portage des ED par l'UT, coordination du diplôme, harmonisation des procédures, remise des diplômes de Doctorat de l'UT
- > Élaboration d'une politique partagée sur le Doctorat (ED, DRDV, DREI, DFVE)
- > Ingénierie de formation : révision de l'offre de formation, structuration selon les blocs de compétences RNCP, articulation avec les programmes de formation des ED
- > Poursuite de carrière : renforcement des relations partenariales, organisation de rencontres, missions de doctorants en entreprise, ...
- > Poursuite du déploiement du réseau Alumni Docteurs

## > *Valorisation - Relations entreprises*

### *Réalisé*

---

- > Lancement du projet de site internet à destination des partenaires économiques : compétences recherche, offres de technologies, plateformes et insertion professionnelle des docteurs ; élaboration du cahier des charges
- > Organisation d'une journée *Laboratoires-entreprises* sur le thème transverse « Transports, nouvelles mobilités » : 108 participants issus du monde académique, des entreprises et des partenaires socio-économiques
- > Démarrage du projet *UT Prime* (Prime aux recherches innovantes menées avec les entreprises) dans le cadre d'un dispositif de la région Occitanie

### *Perspectives*

---

- > Organisation d'une nouvelle journée *Laboratoires-entreprises* sur le thème transverse « Santé du futur, one health »
- > Poursuite du développement des relations avec le monde socio-économique, renouvellement des modalités de gouvernance et création de nouveaux espaces de dialogue
- > Poursuite du déploiement du projet UT Prime
- > Mise en ligne du site internet « entreprises »
- > Organisation du congrès annuel Curie à Toulouse
- > Renforcement des partenariats avec Toulouse Tech Transfer

## > Diffusion de la culture des sciences et techniques

### Réalisé

---

- > Réalisation d'une enquête sur l'implication des chercheurs et enseignants-chercheurs dans la culture scientifique et technique
- > *Nuit Européennes des Chercheurs* soutenue par la Région à Toulouse et Albi : mobilisation de 230 personnels de la recherche pour 4000 visiteurs.
- > Mise en œuvre du plus d'une cinquantaine de rencontres *Exploreur* sur l'ensemble du territoire régional Occitanie (FEDER 1 ; 2018-2019)
- > Valorisation du patrimoine scientifique autour du Canal du midi avec le projet *Lab'oc* (FEDER 2 ; 2018-2019)
- > Implication dans le festival *Science in the City* d'ESOF 2018
- > Lancement du site internet *Exploreur*
- > Intégration de la mission *ASTEP* (Accompagnement en sciences et technologies à l'école primaire)

### Perspectives

---

- > Rapprochement de la Nuit européenne des chercheurs et de la Fête de la science 2019
- > Évolution des fonctionnalités du site *Exploreur*
- > Consolidation de la stratégie collective de diffusion de la culture des sciences et des techniques

## Relations européennes et internationales

### > *Coopération internationale*

#### *Réalisé*

---

- > Accords-cadres : plus de 50 signés avec des institutions internationales sur des coopérations en lien avec la formation, recherche et la mobilité étudiante, accords sur lesquels s'appuient l'ensemble des établissements de la COMUE.
- > Représentations à l'étranger de la COMUE : maintien du bureau en Chine et reprise progressive de ses activités par l'Université Toulouse III – Paul Sabatier, principal bénéficiaire
- > Accompagnement de l'internationalisation de l'Ecole des Docteurs (partenariat CSC, gestion de projets FSPI , actions de promotion internationale du PhD)
- > Développement partenariat stratégique avec l'Amérique du Nord (Universités du Texas à Austin, à San Antonio et Arlington, Université du Connecticut).
- > Représentation, accueil et organisation de programmes universitaires pour des délégations étrangères pour le compte du site
- > Portage et promotion de la marque « Université de Toulouse » dans les déplacements internationaux

#### *Perspectives*

---

- > Relance de la réflexion sur la stratégie partagée : définition d'objectifs communs et animation d'une politique concertée avec les membres de la COMUE, identification post-IDEX des partenariats stratégiques à mettre en œuvre
- > Stratégie internationale d'ANITI : visibilité, attractivité, accompagnement dans la réponse à AAP
- > Valorisation du label Bienvenue en France, mise en œuvre des projets gagnés sur AAP
- > Actions de lobbying pour une intégration nationale des réseau internationaux
- > Développement de nouvelles approches de coopération de type « Académie-Industrie » avec des partenaires Australiens (CRC Adélaïde) et Américains du Nord (« Aerospace Alley » du Connecticut)

### > *Europe*

#### *Réalisé*

---

- > Ingénierie de projets européens : 17 projets accompagnés en 2018
- > Etude de faisabilité sur un rapprochement des services Europe
- > Définition d'une offre de services commune en matière d'ingénierie de projets H2020

- > Contribution du site au prochain programme cadre Horizon Europe en 10 mesures
- > Montage et obtention du projet Access (Interreg – POCTEFA) sur le développement des relations universités / entreprises = budget total pour le site de Toulouse : 368 849€

## *Perspectives*

---

- > Détection de candidats à l'ERC conjointement avec le CNRS avec appui de l'Observatoire de l'UFT
- > Visibilité européenne d'ANITI avec opportunités H2020 et Horizon Europe
- > Préparation d'une réponse à l'AAP «Universités Européennes – Erasmus »
- > Développement d'une offre de formation relative aux projets européens et au futur programme cadre
- > Poursuite du projet de structuration d'un service Europe commun de site

## **> Mobilité**

### *Réalisé*

---

- > Développement du dispositif Toul'Box (mobilité entrante +30% d'augmentation vs. 2017)
- > Promotion et mise en œuvre du dispositif Mouv'Box (pack de services + actions inter-établissements liés à la mobilité sortante)
- > Développement de l'offre de services « Écoles d'été »

### *Perspectives*

---

- > Toul'Box : intégration de nouveaux services à destination des bénéficiaires & développement de l'offre à destination des chercheurs
- > Mouv'Box : renforcement des actions inter-établissements sur 2 temps forts : sensibilisation à la mobilité internationale et au départ
- > Écoles d'été : promotion de l'offre de services à l'international (salons, ambassades, universités partenaires ...) & accompagnement renforcé auprès des établissements dans la mise en œuvre de projets de programmes courts

## **> Langues**

### *Réalisé*

---

- > Mise en œuvre du Dispositif Accueil Langues Migrants – DILAMI – 550h de formation en FLE pour 101 apprenants (statuts réfugiés, demandeurs d’asile et bénéficiaires de la protection subsidiaire)
- > Renforcement de l’offre de services : mis en place de cours de japonais, chinois

## *Perspectives*

---

- > Poursuite et renforcement du DILAMI : réflexion en cours sur la mise en œuvre d’un DU passerelle pour la rentrée 2020
- > Mise en place & animation d’un réseau des Langues au niveau du site : 1<sup>ère</sup> réunion en juillet 2019
- > Réflexion commune avec les services langues des établissements membres en vue d’une harmonisation d’outils et de pratiques mutualisées et une coordination de l’offre
- > Instauration d’une démarche qualité commune : réflexion autour d’une labellisation « Qualité FLE »
- > Label Bienvenue en France : Mise en œuvre des projets FLE et LVE financés dans le cadre de l’AAP BeF
- > Développement de l’offre de services « Écoles d’été en FLE»

## **Formation et vie étudiante**

### *> Formation*

#### *Réalisé*

---

- > Accès et orientation des différents publics à l’offre de formation : obtention d’un financement PIA3 pour le projet ACORDA (AAP Territoires d’innovation pédagogique), évolution de la cartographie
- > Coordination des Cordées de la réussite : construction de projets collectifs : élaboration d’un outil de suivi et de pilotage, mise en place d’une démarche partagée et co-construite d’évaluation, modalités de partenariat avec l’ESPE.
- > Sensibilisation au handicap : développement du site web Atouts pour tous et réalisation du schéma directeur du handicap de l’UFTMiP
- > Formation tout au long de la vie : Conseil de Perfectionnement Sectoriel « numérique et réseaux-télécommunication » au niveau de l’UFTMP, développement de formations à destination des acteurs des services de formation continue, organisation du Carrefour de la formation continue, du congrès de l’apprentissage, développement de partenariats régionaux (Région, etc.)...
- > Toulouse Tech : achèvement des actions IDEX et renouvellement de l’engagement des établissements

- > Sensibilisation et accompagnement à l'entrepreneuriat étudiant : poursuite du développement : (292 étudiants sous statut « étudiant entrepreneur », délivrance du D2E à 60 étudiants, lancement du starter, développement de l'offre sur les sites délocalisés (Tarbes, Albi, Rodez, Montauban, Figeac, Foix,
- > Accompagnement des enseignants à la pédagogie : lancement du site internet SIA, formation des nouveaux enseignants-chercheurs, conférences...

## *Perspectives*

---

- > Coordination de l'offre de formation du site : coordination des démarches d'accréditation des établissements, accompagnement du développement de l'interdisciplinarité en formation (forum en octobre 2019)
- > Coordination des actions d'IO-IP, notamment dans le cadre du continuum bac-3, bac+3 : mise en œuvre d'ACORDA
- > Poursuite de la coordination des Cordées de la réussite : mise en place d'un outil de suivi et de pilotage des cordées de la réussite, déployer le partenariat ESPE.
- > Formation tout au long de la vie : accompagnement de la conception et du développement du volet formation continue d'ANITI, accompagnement à la démarche de découpage en blocs de compétences, déploiement des Conseils de Perfectionnement Sectoriels (Agriculture agroalimentaire, Industrie, Santé), développement des partenariats (Carif Oref Occitanie, CPME, APEC, Medef, etc).
- > Poursuite du développement de l'entrepreneuriat étudiant, doublement du starter,
- > Refonte de l'offre de services et du modèle économique du Siup (Service interuniversitaire de pédagogie)

## > Vie étudiante

### *Réalisé*

---

- > Schéma d'amélioration de la vie étudiante : poursuite de la mise en œuvre des actions (santé et accompagnement social, équipements sportifs, politique culturelle, dispositifs d'accueil et d'intégration des étudiants) 192 267 étudiants accueillis au 31/12/18.
- > Accueil et Intégration des nouveaux étudiants : mise en œuvre de la 13<sup>e</sup> semaine de l'étudiant (10 villes et 15 000 entrées enregistrées) ; développement le parrainage des étudiants étrangers
- > Culture : 4 200 entrées proposées aux étudiants pour des concerts de musique classique et jazz (Orchestre National du Capitole de Toulouse, Piano Jacobins, Toulouse Les Orgues) ; 46 projets artistiques programmés lors d'Entre en Scène ! et la Semaine de l'Étudiant, redéfinition de la stratégie culturelle début 2019
- > Initiatives étudiantes : édition du guide Yapluca à destination des associations étudiantes (10 000 exemplaires), 60 capsules sonores réalisées par Campus FM sur des associations étudiantes ou des projets portés par des étudiants
- > Sport : premiers succès de l'Association Sportive Université de Toulouse (ASUT)

### *Perspectives*

---

- > Schéma d'amélioration de la vie étudiante : définition des priorités 2019-2020, rénovation du mode de consultation des étudiants en association avec le CROUS, réalisation d'une enquête vie étudiante par l'Observatoire de la COMUE, élaboration du schéma 2021-25
- > Culture, déploiement de la stratégie culturelle : développer une offre culturelle complémentaire de celle des établissements et du Crous, valoriser l'actualité culturelle des campus, accompagner des acteurs des villes universitaires en région, participer à la réflexion générale sur la démocratisation de l'offre culturelle (notamment suivi du nouvel outil Pass Culture).
- > Lancement d'un observatoire du logement étudiant
- > Consolidation du partenariat avec le Crous
- > Initiatives étudiantes : Proposer un catalogue de formations aux porteurs de projets et aux élus étudiants (construire une offre mutualisée entre les acteurs ou mieux faire connaître l'existant
- > Sport : mise en place d'une coordination (incluant les collectivités) sur l'usage des équipements sportifs

## Réseau des sites universitaires

### *Réalisé*

---

- > Recrutement de la directrice du DRSU
- > Mutualiser et diffuser les bonnes pratiques :
  - Réunions thématiques par ville (Entrepreneuriat, santé-social, etc) avec le département ou service concerné et les acteurs du site
  - 2 réunions des 9 animateurs universitaires
  - 2 ASESRO dont une sous format ateliers organisée à Castres par l'UFTMiP, la COMUE LRU et la Région
- > Accompagner chaque site sur une trajectoire originale et réaliste : définition d'une feuille de route pour chaque ville universitaire en région pour le 1<sup>er</sup> semestre 2019
- > Favoriser la construction des projets partagés de développement des formations et d'amélioration du continuum -3/+3 :
  - participation du DRSU aux rencontres territoriales organisées par le SAIO (animation d'ateliers)
  - participation du DRSU à la construction du projet PIA3 ACORDA
- > Favoriser l'attractivité de l'offre de formation
  - mise en place d'une table ronde au salon InfoSup « étudier dans une petite ville et voir son avenir en grand » en concertation avec des responsables de BTS, DUT et L1.
- > Assurer le lien étroit avec les départements de l'UFTMiP :
  - Poursuite de la diffusion de l'offre de service de l'UFTMiP sur les villes universitaires en région
  - Intégration du DRSU dans les bureaux des départements
- > Être l'interlocuteur des partenaires Région et Rectorat : concertation avec Région et Rectorat sur la cohérence des dispositifs

### *Perspectives*

---

- > Établir une cartographie de chaque ville universitaire en région : établir des cartes d'identité des sites sous format numérique
- > Mutualiser et diffuser les bonnes pratiques : mettre en place un espace partagé avec calendrier et actions par ville
- > Accompagner chaque ville universitaire en région sur une trajectoire originale et réaliste :
  - définition d'une feuille de route pour chaque ville universitaire en région pour l'année 2019-2020
  - accompagner les villes qui le souhaitent pour la définition d'un schéma local d'enseignement supérieur et de recherche
- > Promouvoir et valoriser les villes universitaires en région

- recruter un Volontaire Service Civique pour aider à la promotion et la valorisation des actions portées par les 9 villes universitaires en région
- démarrer une campagne de communication vidéo faite par des étudiants des sites

> Mettre en place le bureau du DRSU

> Être l'interlocuteur des partenaires Région et Rectorat : poursuivre la concertation avec Région et Rectorat

## Santé des étudiants

### *Réalisé*

---

- > transfert administratif du SIMPPS  
Signature d'une convention transitoire en attendant le transfert des personnels
- > réflexion collective sur l'évolution de l'offre de service

### *Perspectives*

---

- > mise en œuvre du scénario de développement retenu concrétisé par une nouvelle convention constitutive définitive intégrant l'évolution de l'offre et l'élargissement de la gouvernance à l'ISAE-SUPAERO, l'INUC et l'IEP de Toulouse.
- > achèvement du processus de transfert des emplois au 1<sup>er</sup> septembre 2019
- > consolidation des partenariats institutionnels (ARS, CHU...) et locaux passant par une remise à plat des conventions.

# Numérique

## *Réalisé*

---

- > Mise en œuvre des projets UNR et finalisation des derniers projets IDEX (plate-forme mutualisée de diffusion de vidéo - PRISMES, le site de partage des innovations pédagogiques...)
- > CLOUD UFTMiP : déploiement opérationnel de services propriétaires d'établissements
- > Mutualisation de la gestion des raccordements très haut débit pour les sites hors Toulouse (THD'Oc)
- > Mise en œuvre interne du RGPD et réflexion collective inter-établissements
- > 1<sup>res</sup> briques du Data center dans l'espace Clément Ader par ouverture d'un espace d'hébergement

## *Perspectives*

---

- > Identification de nouveaux projets collectifs, évolution du schéma directeur du numérique
- > Approfondissements des réflexions sur RGPD
- > Projet de services pluriels Administration/Recherche/Formation dans la perspective de création d'un Datacenter labellisé par le MESR

## Coopération documentaire

### *Réalisé*

---

- > Nouvelles mutualisations d'abonnements numériques
- > Achèvement du projet de ré-informatisation, accompagnement du changement

### *Perspectives*

---

- > Réaménagement des salles de formation de la MRV
- > Transfert des emplois vers la ComUE

# Opération Toulouse Campus

## *Réalisé*

---

- > Poursuite du pilotage global de l'opération Campus (18 opérations dont 6 déjà livrées + 3 projets complémentaires)
- > Conduite de certaines maîtrises d'ouvrage (études relatives à la Maison de la Formation Jacqueline Auriol, conduite de la procédure de mise en concession de la future Cité internationale des chercheurs, achèvement du nouvel espace de convivialité MRV...)
- > Coordination d'initiatives « Développement Durable »

## *Perspectives*

---

- > Engagement de la seconde tranche de l'opération campus
- > Travaux de la MFJA et désignation du concessionnaire CIC
- > Évolution de la plate-forme de calcul intensif de l'Espace Clément Ader
- > Consolidation du réseau des référents Développement Durable

## Organisation interne – services « ressources »

### *Réalisé*

---

- > Accès de l'établissement aux Responsabilités et Compétences Élargies (audit IGAENR, dialogue avec DGESIP, déploiement de nouveaux outils de gestion, notamment pour la paye...) et recrutement d'un commissaire aux comptes fin 2018
- > Organisation de 20 concours de recrutement, mise en place de la CPE, définition d'un plan de formation, obtention de l'agrément pour l'accueil de « services civiques », adoption du nouveau régime RIFSEEP...
- > Communication : adoption d'une stratégie de communication co-construite et partagée en interne ; accompagnement de la communication autour de la création d'ANITI ; développement de la communication interne (organisation de 2 séminaires internes chaque année, déploiement de nouvelles actions (les petites déjeuners du jeudi...), lancement d'un réseau social d'entreprise UTalk)
- > Désignation du délégué à la protection des données à caractère personnel et mise en place des premières actions pour mettre en place un registre des traitements de données de l'UFTMiP et sensibiliser le personnel
- > Mise en conformité avec l'obligation de dématérialisation des marchés avant la date limite réglementaire du 01/10/2018 (dépôts des offres et signature dématérialisés pour les marchés)

### *Perspectives*

---

- > Évolution du cadre d'aménagement du temps de travail, mise en place d'une « politique sociale » interne, élections professionnelles, initiatives RH inter-établissements
- > Exercice effectif des RCE
- > Mise en place d'un plan de communication global
- > Stratégie et plan de communication d'ANITI
- > Revisite des marchés relatifs à l'exploitation et au fonctionnement de l'établissement
- > Poursuite de la mise en conformité au Règlement Général sur la protection des données (RGPD)
- > Renouvellement du dispositif « Observatoire »

## ESOF

- > Portage de l'organisation d'ESOF
- > Animation du site pour l'ensemble des programmes ESOF : programme scientifique, Science to business, Careers, Yesof, Science in the city
- > Pilotage de la communication ESOF
- > Accompagnement financier, juridique, ressources humaines, logistique, numérique, par les services de la ComUE



## Perspectives pour l'année 2019-2020

Riche de la coopération déployée depuis plus d'une décennie sur le site, encore renforcée par de nouveaux projets durant l'année écoulée, l'UFTMiP porte actuellement une profonde réflexion sur son évolution. Formalisé dans la conclusion du rapport d'auto-évaluation récemment rédigé, l'état des lieux de la réflexion, dont les communautés académiques n'ont pas encore pu débattre en profondeur, est repris ci-dessous. Ce texte représente l'état de l'analyse collective quant aux objectifs et aux modalités possibles pour les atteindre. La trajectoire ici décrite constitue donc une hypothèse de travail qui demande encore à être débattue au sein des différents établissements, précisée dans sa configuration en fonction des engagements qui seront exprimés dans une prochaine étape de réflexion. Plus que la transformation institutionnelle, c'est l'évolution du contenu du projet qui est majeure, en ce qu'elle vise à construire un horizon commun solide et ambitieux au bénéfice de l'ensemble des partenaires concernés.

Cette réflexion sera en outre alimentée par le déploiement de nombreux projets durant l'année à venir : mise en place de l'Institut 3IA ANITI, mise en œuvre du projet ACORDA sur l'information et l'orientation, installations de nouvelles EUR. Elle sera également enrichie d'une nouvelle année de pratiques de coordination, notamment autour de la nouvelle offre de formation, mais aussi grâce à la finalisation de la stratégie scientifique commune.

### L'Université de Toulouse à l'horizon 2025

Un an après le refus d'accorder l'IDEX au site toulousain, dans un contexte de rapide et profonde restructuration de la carte des universités, la visibilité nationale et internationale des établissements est désormais mise à mal. Il est donc indispensable de réagir en portant une nouvelle ambition collective qui permette d'amener la reconnaissance institutionnelle du site à la hauteur de celle de son exceptionnel potentiel académique et scientifique. Cette reconnaissance est une nécessité pour préserver une capacité d'accès à certains financements, tels ceux du PIA, généralement conditionnés à la valorisation de transversalités disciplinaires et institutionnelles au sein des sites, et dont les labels sont porteurs d'une plus forte visibilité.

Dans cette perspective, maintenant que les contraintes de gouvernance institutionnelle du jury international de l'IDEX ne s'imposent plus, il convient de (re)mettre en place l'Université de Toulouse (UT), avec une projection et une structuration fédérales et ambitieuses, originales et adaptées à notre site. À ce titre, la valorisation de la pluridisciplinarité, qui se trouve au cœur de l'identité de l'UT, constitue aujourd'hui la priorité majeure.

### Une stratégie fondée sur l'identité pluridisciplinaire et le rayonnement de l'UT

L'UT est d'abord construite sur sa pluridisciplinarité née du large spectre disciplinaire de ses fondateurs (sciences, technologie, ingénierie, santé, arts, humanités et sciences sociales). Elle doit donc permettre de développer, en formation comme en recherche, l'inter/transdisciplinarité pour tirer pleinement parti de la présence au sein de l'académie de Toulouse de la quasi-totalité des disciplines, qui constitue un potentiel académique unique parfois sous-exploité du fait d'un cadre institutionnel limitant leurs interactions. Il s'agit donc de soutenir, de porter et d'animer des initiatives susceptibles de générer de nouvelles formations ou des recherches originales, mais également d'accompagner toute forme de

valorisation issue de ces innovations vers le monde socio-économique. Cette identité pluridisciplinaire se double d'une identité pluriculturelle incarnée par des cultures d'établissement fortes. Dans ce contexte, l'UT représente une forte valeur ajoutée pour l'animation d'un dialogue transversal nécessaire à la réussite du défi transdisciplinaire que se lance le collectif.

L'UT doit également placer parmi ses priorités l'accroissement du rayonnement national et international du site, en facilitant le déploiement d'une politique de « marque identitaire académique » concrète et réaliste (signature unique des publications scientifiques et politique d'incitations en vue d'orienter les publications pour accroître la visibilité, notamment dans les classements internationaux ; charte qualité pour les diplômés ; passeport d'insertion professionnelle par une meilleure lisibilité des diplômés délivrés sur le site ; politique de promotion internationale commune ; démarche pour développer le sentiment d'appartenance des personnels et des étudiants) ayant pour effet de porter collectivement une véritable stratégie d'intégration et/ou de progression dans les classements internationaux, en particulier dans les disciplines où ils sont une référence.

Ces actions doivent aboutir à renforcer l'attractivité nationale et internationale de notre site vis-à-vis des partenaires académiques étrangers (accroissement quantitatif et qualitatif des accords, renforcement des mobilités entrantes et sortantes...). Cette ambition induit de renforcer les efforts pour améliorer la qualité de l'accueil à l'égard des chercheurs et des étudiants, mais aussi des personnels administratifs. Plus globalement, elle conduit à mettre l'accent sur la qualité des campus et de la vie étudiante, en agissant pour le bien-être étudiant (santé, sport, culture et accompagnement social), la création de parcours d'autonomisation et en encourageant l'engagement citoyen, notamment à travers l'encouragement d'expériences interculturelles.

Vecteurs forts d'innovations, la vocation interdisciplinaire de l'UT et son ouverture à l'international la conduisent à bâtir une stratégie scientifique commune partagée avec les organismes nationaux de recherche et lisible par les partenaires du territoire. L'objectif consiste à promouvoir les domaines d'excellence et définir des axes de développement potentiel où l'émergence de thématiques nouvelles pourrait être suscitée, en lien avec les organismes de recherche et en tenant compte des atouts de l'environnement socio-économique. Sur le fondement de cette « carte d'identité scientifique » du site, seront proposés des axes de politique scientifique permettant :

- l'identification et la priorisation des équipements scientifiques ;
- la mise en place de conférences RH communes avec les organismes de recherche, espaces de dialogue instaurant une totale transparence sur les recrutements, les délégations et les congés pour recherche thématiques, avec une réelle coordination des moyens humains et financiers, lorsque des enjeux partagés le nécessitent.

- la transparence inter-établissements et organismes quant aux modèles d'allocation des moyens des laboratoires ;
- la délivrance du doctorat par l'Université de Toulouse, fondée sur un renforcement de l'École des docteurs et, à terme, le repérimètre de certaines écoles doctorales ;
- la gestion commune de plateformes et de nouveaux moyens de support : service Europe, organisation de colloques internationaux... ;
- la définition d'une politique d'innovation et de valorisation commune, fondée sur les axes stratégiques et s'appuyant sur les structures existantes (SATT, IRT...)

- la coordination des réponses aux appels à projets de grande envergure.

L'identité pluridisciplinaire de l'Université de Toulouse se traduit également à travers l'élaboration d'une stratégie de formation, établie en lien avec la « carte d'identité scientifique » du site pour répondre aux besoins de compétences nouvelles. Elle implique une politique de formation ambitieuse conduisant à :

- la création de formations pluridisciplinaires expérimentales, favorisée par la mise en place d'une pépinière de formations innovantes, dont l'objectif est de créer les conditions d'un croisement fécond de disciplines jusqu'ici difficile à stabiliser sur le site d'un point de vue organisationnel ;
- l'identification des critères d'éligibilité objectifs permettant la délivrance par l'UT de certains diplômes de Master opérés par les établissements (appartenance à une EUR, ouverture à l'international, caractère interdisciplinaire, taux de réussite de leurs étudiants, qualité de l'insertion de leurs diplômés ou mise en œuvre de modalités pédagogiques innovantes...), pour leur offrir une meilleure visibilité nationale et internationale ;
- la coordination des formations du site et la construction d'une démarche qualité pour une amélioration continue des formations délivrées ;
- le développement d'une stratégie partagée en matière de transformations pédagogiques ;
- la sensibilisation et l'accompagnement des usagers à l'entrepreneuriat, l'insertion professionnelle et à la formation tout au long de la vie (FTLV) ;
- la définition d'une politique alumni pour fédérer les diplômés de l'UT et les étudiants actuels autour d'une communauté et d'un réseau.

Pour accompagner et accélérer l'innovation en matière de recherche et de formation, l'UT se dotera d'un environnement numérique pour la performance et la visibilité. D'une part, le développement des services numériques permet d'être un support actif à l'orientation, d'enrichir les expériences d'apprentissage, de se placer dans la perspective de la science ouverte et des partages de la donnée, de proposer de nouveaux moyens de valorisation des productions scientifiques. D'autre part, le développement d'infrastructures soutient la transformation de la science (systèmes de stockage et de gestion des données, calculateurs haute performance...) et facilite l'émergence de nouvelles maquettes numériques et algorithmes de traitement de données, notamment d'Intelligence Artificielle. L'UT se place donc comme un vecteur d'innovations et d'accompagnement des établissements et des personnels pour faire face à la transition digitale.

### **Valeur ajoutée de ces ambitions**

Ces orientations visent d'abord à répondre aux enjeux scientifiques auxquels la société est confrontée (changement climatique et global, mobilité et villes du futur, vieillissement et qualité de vie, révolution numérique et intelligence artificielle, transitions énergétiques et défis environnementaux...), dont la nature pluridisciplinaire est évidente. A ce titre, la volonté de renforcer l'interdisciplinarité et de déployer une stratégie scientifique commune permet d'amplifier les progrès de la science et d'accélérer leur incubation en formations innovantes, pour préparer aux métiers de demain.

Le portage collectif d'une stratégie et d'initiatives pour renforcer la pluridisciplinarité révèle une dynamique territoriale qui génère de plus en plus une capacité à mobiliser plus facilement des financements extérieurs, dans le dialogue avec les organismes de recherche nationaux ou les collectivités territoriales, mais également dans le cadre d'appels à projets nationaux ou européens. L'agrégation des forces permet également d'instituer ou de renforcer des dispositifs de veille, de soutien et d'accompagnement des porteurs de projets, sur le fondement des expériences récentes (3IA, EUR...) qui témoignent de l'efficacité de ce type d'organisation.

Enfin et surtout, ces ambitions traduisent une vision commune de l'avenir et une volonté partagée de faire face aux défis de l'enseignement supérieur et de la recherche, pour accroître la reconnaissance de l'Université de Toulouse. Pour autant, elles n'impliquent pas une uniformisation du fonctionnement des établissements qui demeurent avec leur personnalité juridique au cœur de ce dispositif, des modalités différenciées pouvant concourir à atteindre nos objectifs communs.

### **Missions de coopération inter-établissements et de coordination territoriale**

Les nouvelles ambitions déclinées ci-dessus, viendraient approfondir les coopérations déployées ces dernières années, lesquelles ont permis de belles réalisations tant au plan de la coordination des établissements (Plan Campus, service Europe, Ecole des Docteurs...) que du service direct aux usagers (Accueil Welcome Desk, Tou'box).

La volonté d'être fidèles aux valeurs du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche conduit également à poursuivre les actions de démocratisation de l'accès à l'enseignement supérieur (continuum Bac-3/+3 ; animation des campus universitaires en région ; coordination des Cordées de la réussite...) et de solidarité (accueil et accompagnement des étudiants migrants, politique pour l'inclusion des étudiants en situation de handicap...).

Enfin, il paraît indispensable de continuer à s'appuyer sur les services interuniversitaires qui offrent des prestations au bénéfice des établissements et des usagers - Service Inter établissements de Coopération Documentaire (SICD), Service Inter Universitaire de Pédagogie (SIUP), Service Interuniversitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (SIMPPS) – ou objets communs tels la Société d'Accélération et de Transfert de Technologie (SATT) pour améliorer l'efficacité des services rendus à l'ensemble des communautés.

La spécificité du site réside aussi dans sa structuration par des villes universitaires en région où les collaborations entre les établissements ont des formes et des avancées différentes. La proximité des acteurs est un atout de ces territoires qu'il est nécessaire de renforcer grâce aux axes définis précédemment. En outre, la dynamique instituée avec la Région doit être confortée au travers de la co-construction de schémas locaux permettant d'explicitier les projets communs entre les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche et les collectivités territoriales pour replacer l'université au cœur de la cité. Enfin, dans un objectif de structuration et de coordination, l'UT peut apporter de la cohérence dans les différents dispositifs (Territoires d'industrie, Campus Connectés, SRESRI, Campus des Métiers et des Qualifications) dont bénéficient les villes universitaires en région.

Sur ces fondements et expériences, il est envisageable d'enrichir les prestations offertes (par exemple en matière numérique, sanitaire et sociale ou culturelle) et de proposer de nouveaux services (détection des porteurs et accompagnement au montage de projets européens, démarche commune de valorisation de la recherche, politique culturelle et sportive, labellisation développement durable et responsabilité sociétale...).

## Une gouvernance différenciée selon les missions

Les contraintes de gouvernance institutionnelle du jury international de l'IDEX ne s'imposant plus, une structuration fédérale et ambitieuse, originale et adaptée à notre site est souhaitable. Les possibilités d'expérimentation ouvertes par la loi d'habilitation du 10 août 2018 et l'ordonnance du 12 décembre 2018 instituant de nouveaux instruments juridiques pour faciliter les regroupements d'établissements permettent en effet de maintenir la personnalité juridique des établissements membres et de respecter ainsi leur autonomie, tout en offrant un cadre institutionnel souple pour développer des ambitions fortes au bénéfice des étudiants, des enseignants, des enseignants-chercheurs et des personnels administratifs, sans redondance ou alourdissement inutile des circuits de décision.

Dans ce cadre juridique rénové, les ambitions stratégiques nouvelles pourraient être les attributions prioritaires de la future Université de Toulouse, à créer sous le statut de ComUE expérimentale, se substituant à l'actuelle UFTMiP. Ce statut permet en effet le maintien de la personnalité juridique de ses établissements membres et confère une grande marge de liberté quant aux compétences mises en commun.

Il rend donc possible un pilotage collectif de ces compétences stratégiques dans un cadre institutionnel rénové, simplifié et différencié de celui des instances de gouvernance actuelles de l'UFTMiP. Les compétences stratégiques seraient en effet exercées par le Conseil de l'UT, d'une vingtaine de membres, élus représentants des personnels et des étudiants des conseils d'administration des établissements impliqués (délivrance du doctorat et de certains masters, signature scientifique unique...), de représentants des partenaires (organismes de recherche, collectivités, monde socio-économique...) et des personnels de l'UT. Un Directoire, organe d'instruction et de suivi, resserré aux chefs d'établissements concernés pourrait également être institué. Un Comité d'Orientation Stratégique, organe d'évaluation des stratégies, constitué de personnalités extérieures nationales et internationales, aiderait à la définition et l'évaluation des stratégies de l'UT. Ces nouvelles compétences seraient donc confiées à des instances représentatives des seuls établissements partageant une ambition collective, en vertu d'une séparation claire entre d'une part les fonctions stratégiques et d'autre part, des fonctions de coordination ou de gestion de services interuniversitaires.

Les missions plus classiques de coordination territoriale, qui demeurent une priorité du MESRI, pourraient, elles aussi, être exercées par la ComUE expérimentale, mais dans le cadre d'instances d'instruction et de suivi à définir dans le cadre du processus de rédaction des statuts, permettant d'associer plus largement l'ensemble des établissements ou organismes concernés par ces fonctions de coordination et de services. Certains comités de pilotage thématiques (Conseil du SICD, du SIMPPS) peuvent d'ores et déjà constituer des modèles, dont il conviendrait simplement d'articuler les prérogatives avec l'instance décisionnelle que constitue le Conseil de l'UT (processus d'avis conforme par exemple).

Ainsi, au sein de la ComUE expérimentale, une gouvernance originale, ajustée aux fonctions spécifiques de cet établissement et évitant les doublons avec les instances des établissements membres pourrait être instituée. Cette gouvernance de site serait différenciée en fonction des compétences, pour permettre d'ajuster la participation des établissements selon leur implication au projet collectif. Elle doit également être facteur d'allègement et de simplification du dispositif global pour gagner en efficacité collective, en limitant les coûts de coordination.

La ComUE expérimentale bénéficierait pour cette activité du transfert de l'ensemble des moyens de l'UFTMiP à laquelle elle se substituerait, soit environ 190 ETP (dont 85 titulaires)

et un budget annuel, hors Plan Campus, de 15 M€. L'expérience acquise par ses équipes, récemment reconnue par l'octroi des responsabilités et compétences élargies, dont seulement 4 ComUE en France disposent, serait également un atout important pour développer de nouvelles fonctions.

Cette nouvelle organisation permettrait de consolider un établissement disposant des prérogatives d'une université en termes de délivrance de diplômes, de stratégie et de gouvernance porteur de la visibilité internationale et susceptible de constituer l'interlocuteur attendu par les organismes de recherche et les partenaires institutionnels et socio-économiques.

Cette évolution institutionnelle et l'accroissement des coopérations qui en résulterait, doivent encore être précisés et discutés dans le cadre de concertations à venir afin de pouvoir, à court terme, procéder à la rédaction de nouveaux statuts. Ces changements permettraient de repositionner rapidement le site toulousain à la juste place résultant de l'agrégation des forces scientifiques et académiques qui le composent, et d'améliorer encore cette position en bénéficiant d'un cadre propice à leur valorisation transversale. Le renforcement de la dynamique collective permettrait également de tenir compte des restructurations de site intervenues dans la plupart des grands pôles universitaires et de ne pas s'isoler dans le paysage national. Elle conduirait enfin et surtout à mieux satisfaire les besoins des étudiants et des personnels pour répondre aux évolutions de nos missions de service public, en intégrant plus facilement les exigences nouvelles de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'année 2019-2020 permettra, au-delà des activités classiques de coordination et de services, de prolonger cette réflexion, de préciser à travers un processus de rédaction des statuts les modalités concrètes de mise en œuvre d'un scénario d'évolution de la politique de site et d'en déterminer les parties prenantes. Dans cette perspective, seront menées au sein des établissements et au niveau du site l'ensemble des consultations indispensables à une pleine appropriation des enjeux et à une prise de décision informée.

## **L'Université Fédérale Toulouse Midi-Pyrénées rassemble 23 établissements d'enseignement supérieur, 1 centre hospitalier universitaire et 7 organismes de recherche**

- Université Toulouse Capitole
- Université Toulouse - Jean Jaurès
- Université Toulouse III - Paul Sabatier
- Institut National Polytechnique de Toulouse
  - École Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse
  - École Nationale Supérieure d'Électrotechnique, d'Électronique, d'Informatique, d'Hydraulique et des Télécommunications
  - École Nationale Supérieure des Ingénieurs en Arts Chimiques et Technologiques
  - École Nationale d'Ingénieurs de Tarbes
  - École Nationale de Météorologie
  - École d'Ingénieurs de Purpan
- Institut National des Sciences Appliquées de Toulouse
- Institut Supérieur de l'Aéronautique et de l'Espace
- École Nationale de l'Aviation Civile
- École Nationale Supérieure d'Architecture de Toulouse
- École Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole
- IMT Mines Albi
- École Nationale Vétérinaire de Toulouse
- Institut National Universitaire Champollion
- Sciences Po Toulouse
- Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives
- Institut Catholique d'Arts et Métiers de Toulouse
- Institut supérieur des arts de Toulouse
- Toulouse Business School
- Centre Hospitalier Universitaire de Toulouse
- CNRS : Centre National de Recherche Scientifique
- Inra : Institut National de la Recherche Agronomique
- Inserm : Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
- IRD : Institut de Recherche pour le Développement
- ONERA : Office National d'Études et de Recherches Aérospatiales
- CNES : Centre National d'Études Spatiales
- MÉTÉO-FRANCE : Centre de recherches de Météo-France